
COMMUNIQUE

**AVIS AUX FOYERS NON ENCORE RACCORDES AU
RESEAU FIBRE :**

**Suppression définitive du Réseau Cuivre
de la Commune de WILLER
à partir du 31/01/2026 (fermeture administrative)
et du 31/01/2028 (fermeture technique)**

Qu'est le Réseau Cuivre ?

- C'est un réseau aérien et souterrain de fils en cuivre qui permet, depuis plus de 50 ans, de communiquer par le téléphone fixe et/ou de recevoir l'Internet haut Débit par le biais d'une connexion ADSL.

Pourquoi la suppression du réseau Cuivre ?

- Face à l'accélération des usages numériques, aux besoins croissants en connectivité et au déploiement massif de la fibre optique, le Réseau Cuivre a atteint ses limites. Un constat qui a poussé Orange, propriétaire du Réseau Telecom Cuivre à engager progressivement sa fermeture.

Quels avantages apporte la fibre optique ?

- Un débit plus élevé
- Un meilleur signal, une meilleure communication
- Une connexion possible de plusieurs appareils
- Une garantie de durabilité, les réseaux étant d'installation récente

Comment savoir si je suis encore utilisateur du Réseau Cuivre ?

En vérifiant la connexion de mon téléphone fixe ou de ma box Internet : si la fiche de connexion est du même type que ce qu'indique la photo ci-dessous, mes connexions utilisent encore le Réseau Cuivre.



Que faire si je suis concerné par la suppression du réseau Cuivre ?

- Je contacte, dès cette année 2025 et de préférence avant le 31/01/2026, mon opérateur actuel ou un opérateur de mon choix pour solliciter, en fonction de mes besoins, une offre sur le réseau fibre, si mon logement est éligible à la fibre.
- Si mon logement n'est pas éligible à la fibre, je peux basculer vers une solution mobile type 4G home ou une solution satellitaire.

Les personnes n'utilisant pas Internet mais uniquement un téléphone fixe sont-elles également concernées ?

Oui, même un abonnement de téléphone fixe de base devra faire l'objet d'une connexion à un réseau fibre.